



10^{ème} Winter Romania Historic Rally

15 au 17 janvier 2026

DESISTEMENT

L'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler la compétition si, à la date de clôture des engagements précisée au règlement particulier, le nombre de demandes d'engagement est inférieur à 25 véhicules ou si des circonstances majeures s'opposent au déroulement de la compétition. Dans ce cas, l'Association Sportive organisatrice fera connaître sa décision aux intéressés par pli individuel.

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- ❖ En cas d'annulation de l'épreuve.
- ❖ Aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- ❖ de 30 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition.
- ❖ de 50 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.